

SYNDICAT MIXTE
DU FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS n°18/2026

Séance du 12 Juin 2026 - 09h30

VOTE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le 12 juin, à 9h30, le Comité syndical du Forum des Marais Atlantiques s'est réuni au siège à Rochefort sur convocation ordinaire en date du 4 Juin 2026, sous la présidence de Monsieur Rémi JUSTINIEN, Président.

Membres présents :

Rémi JUSTINIEN, Élise LAURENT-GUÉGAN, Margarita SOLA, Région Nouvelle Aquitaine ;
Anne BRACHET, Conseil Départemental de la Charente-Maritime
Thierry LESAUVAGE, Ville de Rochefort
Luc SERVANT, Chambre Interdépartementale de l'Agriculture Charente-Maritime Deux-Sèvres
Bruno BESSAGUET, UNIMA

Membres excusés :

Alain BURNET, Ville de Rochefort
Joëlle MARIE-REINE SCIARD, Richard GUERIT, Région Nouvelle Aquitaine ;
Stéphane TRIFILETTI, (pouvoir Margarita SOLA) Région Nouvelle Aquitaine
Jean PROU, Conseil Départemental de la Charente-Maritime
Denis ROUYER, Communauté d'Agglomération Rochefort Océan

Thierry LESAUVAGE est désigné Secrétaire de séance.

Contexte

Si, au moment du vote du budget primitif les résultats de l'exercice précédent ne sont pas connus, il convient, en cours d'année, d'intégrer via un budget supplémentaire les excédents ou déficits qui apparaissent dans le compte administratif.

Compte tenu des résultats constatés dans le compte administratif 2025 et de l'affectation des résultats qui en a découlé, le budget supplémentaire proposé est le suivant :

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026						
Investissement						
Dépenses			Recettes			
2188	Autres immobilisations corporelles	18 582,48 €	001	Excédent d'investissement reporté	18 582,48 €	
TOTAL		18 582,48 €	TOTAL			18 582,48 €
Fonctionnement						
Dépenses			Recettes			
6068	Autres matières et fournitures	66 060,74 €	002	Excédent de fonctionnement reporté	166 060,74 €	
64131	Rémunérations	100 000,00 €				
TOTAL		166 060,74 €	TOTAL			166 060,74 €

AR Prefecture

017-251710398-20260612-2026JUIN015-DE
Reçu le 18/06/2026

Décision du Comité Syndical

Après délibération, les membres du Comité Syndical décident :

- D'adopter le budget supplémentaire 2026 tel que proposé ci-dessus.

Nombre de membres :

En exercice : 13

Présents : 7

Votants : 8

Votes :

Pour : 11

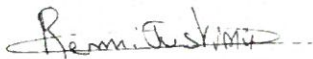
Contre : 0

Abstentions : 0

Pour extrait conforme,

Le Président,

Rémi JUSTINIEN



Le Secrétaire de Séance,

Thierry LESAUVAGE



TÉLÉTRANSMIS AU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Sous le N° 017-251710398-2026 0612 2026 JUIN 015 - DE

Accusé de Réception Préfecture
Reçu le : 18/06/2026